

# Le bouddhisme belge en sursis

SPIRITUALITÉ La reconnaissance de la philosophie était imminente... jusqu'aux attentats

- Le ministère de la Justice et l'Union bouddhique belge ont fixé les modalités de reconnaissance du bouddhisme.
- Mais la période post-attentats risque de bloquer la concrétisation du processus...

Ils pensaient arriver au bout du chemin. Pas tant celui de l'Éveil, que celui de la reconnaissance. Cela fait maintenant dix ans que le bouddhisme demande à être reconnu par les institutions belges. Tellement longtemps que d'aucuns ignorent que ce n'est pas encore le cas. « En réalité, tout le monde était persuadé que ça aboutirait en fin d'année. Plusieurs projets de textes ont circulé », témoigne une source suivant de près le dossier. Les négociations avec le cabinet du ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), compétent pour la reconnaissance et le financement des cultes, s'étaient en effet intensifiées à l'automne dernier pour déboucher sur un accord. « Sur le fond, il n'y a plus aucun obstacle », affirme Carlo Luyckx, président de l'Union Bouddhique Belge (UBB). « Nous devons à présent trouver un "time slot" », souffle-t-on du côté du cabinet...

Le bouddhisme serait reconnu

comme une philosophie non confessionnelle, à l'image de la laïcité, et non comme un « culte » à proprement parler. Cette option, choisie depuis longtemps par l'UBB, posait jusqu'alors des problèmes budgétaires. Les conseillers laïques sont en effet mieux rétribués que les ministres de culte catholiques et musulmans, par exemple. L'UBB a donc proposé de s'aligner sur les barèmes des autres cultes.

Selon une estimation chiffrée, les bouddhistes compteraient progressivement un peu plus d'une centaine de ministres de culte d'ici dix ans, en commençant par une vingtaine d'équivalents temps plein en 2016. Le budget alloué à cette philosophie passerait donc, entre 2016 et 2025, de 100.000 euros à environ 7 millions. A noter que le financement complet des cultes et de la laïcité organisée, tous niveaux de pouvoir confondus, coûte 650 millions d'euros par

an...

Cet obstacle budgétaire levé, d'autres problèmes se posaient, explique Jean-François Husson, professeur à l'UCL, spécialiste du financement des cultes : « L'organisation du bouddhisme est plutôt horizontale, là où les autres cultes s'organisent de façon territoriale. Si les déficits des fabriques d'églises sont couverts par les communes du côté catholique, les centres bouddhistes s'organiseraient plutôt avec les provinces, comme c'est déjà le cas du côté des orthodoxes, des musulmans et des laïques. La question se posait aussi de l'opportunité de financer un secrétariat central. »

Aujourd'hui, les conditions de reconnaissance sont remplies et

toutes les modalités sont réglées, nous répète-t-on à plusieurs sources. Les prochaines étapes logiques seraient un passage en inter-cabinet, puis au gouvernement et à la Chambre.

Mais les attentats sont passés par là. D'autres priorités se sont imposées à l'agenda du ministre. Et le dossier bouddhisme n'est pour l'heure pas sorti de son cabinet. La question pourrait passer en inter-cabinet dans les semaines à venir. A ce jour cepen-

dant, du côté de quelques vice-premiers contactés, personne ne semble éveillé à cette question... Pour Jean-François Husson, le climat actuel (attentats, retour du débat laïcité, etc.) pourrait jouer en défaveur des bouddhistes. Une autre source nous glisse que du côté de la Justice, on juge en effet que ces questions d'opportunité politique gèlent toute avancée.

« On nous dit que les attentats ont retardé notre dossier, reprend aussi Carlo Luyckx. Je pense au contraire que ça aurait dû accélérer : le bouddhisme peut jouer un rôle sociétal important. » Les bouddhistes belges, victimes collatérales du terrorisme ? ■

ELODIE BLOGIE

## EN CHIFFRES

# 100.000

Cent mille personnes pratiquent le bouddhisme en Belgique, qu'ils se considèrent comme réellement, exclusivement bouddhistes ou qu'ils s'adonnent simple-

ment à des techniques bouddhistes de méditation, par exemple.

# 108

108 centres sont ouverts et reconnus par l'Union bouddhique belge, gérés par une trentaine d'associations à travers la Belgique.

# 3

Trois ans, c'est le temps maximum que prend parfois l'Union bouddhique belge pour observer un centre en vue de sa reconnaissance.

# 2006

C'est l'année durant laquelle les bouddhistes belges ont introduit leur dossier de reconnaissance. En 2008, l'association s'est vue dotée d'un subside destiné à organiser le culte et sa représentativité en vue de la reconnaissance.

E. BL.